



Bienvenue à

S **A** **I** **N** **T**
P **A** **U** **L** **D** **E**
V **A** **R** **A** **X**

“

*Livret d'accueil
des nouveaux arrivants*

”



Saint-Paul-de-Varax... hier

Situé au coeur de la Dombes, au milieu de 700 hectares de bois et de 32 étangs, le village de Saint-Paul-de-Varax est regroupé autour de son église romane construite entre 1103 et 1150, visible à des kilomètres à la ronde et classée au titre des Monuments historiques depuis 1908.

A l'époque gallo-romaine Saint-Paul est déjà un petit centre de population. Au XII^{ème} siècle, il se nomme Saint-Paul-de-Bresse et dépend de la seigneurie attachée au château de Varax, des Sires d'Anthon, alors sous la souveraineté des comtes de Savoie.

En 1460, le duc Louis de Savoie érige Varax en comté et en 1601, sous Henri IV, St-Paul est rattaché à la France. Devenue commune après la révolution, Saint-Paul-de-Varax relèvera successivement du canton de Marlieux, puis de celui de Chalamont avant d'être intégrée en 1868 à celui de Villars-les-Dombes. Depuis le découpage de 2014, elle dépend du canton de Châtillon-sur-Chalaronne.

Le château de Varax construit au XIII^{ème} siècle fut occupé par la famille du même nom, une des plus puissantes de la région jusqu'au XVI^{ème} siècle. Véritable place forte, il subit au cours des siècles de nombreuses transformations conséquentes des assauts dont il est le théâtre ; il est d'ailleurs presque entièrement dévasté en 1593.

Aujourd'hui il n'est plus sombre et austère comme jadis mais est devenu une demeure agréable grâce aux larges fenêtres percées sur la façade.

En 1893, Marguerite et Rose Winckler, dont les parents étaient propriétaires du château de Varax, épousent respectivement Auguste et Louis Lumière les inventeurs du cinéma. Leur sœur France Lumière épousera quant à elle Charles Winckler et habitera le château de Varax. De nombreuses scènes de la vie quotidienne du village seront ainsi filmées.

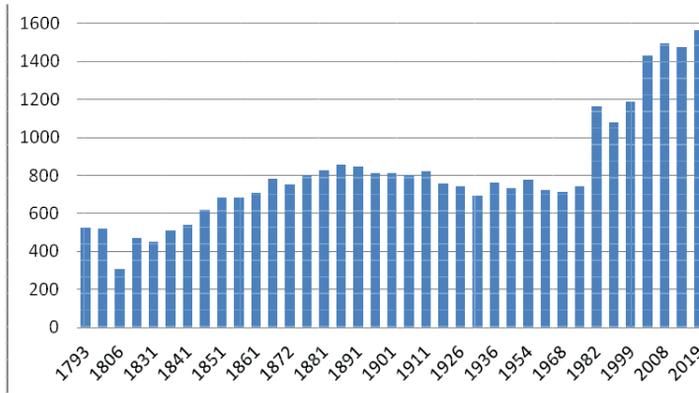
Durant 30 ans le peintre Louis Jourdan (1872-1948) résida sur la commune une partie de l'année. Nombre de ses toiles s'en inspire (voir Musée et parcours Louis Jourdan).

Tournée vers l'agriculture, la commune connaît un véritable essor au XIX^{ème} siècle grâce à la mise en service de la voie ferrée Lyon / Bourg-en-Bresse en 1866 et à la création de la route nationale 83 qui la traverse de 1843 à 1949, année de la mise en service de la déviation. Elle est désormais la route départementale 1083.



Saint-Paul-de-Varax... aujourd'hui

Histogramme de l'évolution démographique de la commune de 1793 à 2019 :



En janvier 2022 la population légale officielle de Saint-Paul-de-Varax est de 1583 habitants. C'est une population qui rajeunit fortement avec un indice de vieillissement de 1 personne de 65 ans ou plus pour 56.7 habitants de moins de 20 ans.

Population par grandes tranches d'âges :

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	1 497	100.0	1 475	100.0	1 555	100.0
0 à 14 ans	359	24.0	315	21.4	340	21,9
15 à 29 ans	220	14.7	224	15.2	241	15.5
30 à 44 ans	342	22.8	291	19.7	302	19.4
45 à 59 ans	317	21.2	326	22.1	320	20.6
60 à 74 ans	168	11.2	224	15.2	261	16.8
75 ans ou plus	91	6.1	95	6.4	91	5.9

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.



Vos élu.e.s



De haut en bas et de gauche à droite :

Fabien POTIN, Thierry PISTRE, Johann GOURMAND, Evelyne ABRAM-PASSOT, Didier VAN DORT, Bernard GILLET, Aurélie JACQUET, Catherine COSTA, Dorothée ANTON, Guy MINASSIAN, Quentin RUEZ, Blandine DESBOS, Clément CHAVET, Audrey CALLY, Charlène ROSERAT, Cédric MANCINI, Sophie DUPAYRAT



Le conseil Municipal

Le conseil municipal, élu en mai 2021, représente les habitants de la commune et règle par délibérations les affaires de celle-ci.

Ses compétences portent sur de nombreux domaines (budget communal, urbanisme et travaux, enfance et jeunesse, cantine, centre de loisirs, patrimoine...).

Le Conseil se réunit en moyenne une fois par mois, les séances sont publiques (sauf contraintes sanitaires).

Permanence des élus

Il est possible de rencontrer les élus via l'accueil de la Mairie qui gère les rendez-vous, ou en envoyant un email via le formulaire en ligne sur le site de la mairie.

Les adjoints et les Commissions

Guy Minassian - Adjoint commission finances

Evelyne Abram-Passot - Adjointe commission scolaire et périscolaire, accueil de loisirs, cantine.

Quentin Ruez - Adjoint commission communication, informatique, services

Blandine Desbos - Adjointe commission associations, sport, culture, jeunesse, seniors

Fabien Potin - Adjoint commission urbanisme, voirie, sécurité routière, patrimoine

Dorothee Anton - Délégation santé

Didier Van Dort - Délégation juridique

Rencontres avec la population

De nombreuses manifestations sont organisées sur la commune, au cours desquelles il est possible de rencontrer les élu.e.s.

La Mairie emploie 12 agents répartis au sein de ses différents services (services administratifs, services petite enfance, services techniques).



Illiwap



Facebook



Site web



Mairie

163 place Louis Jourdan
Téléphone : 04 74 42 50 13
Email : accueil@saintpauldevarax.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
vendredi : 8 h 30 - 12 h et 15 h - 17 h
samedi : 9 h - 12 h
1^{er} et 3^e samedi du mois

Bureau de poste

- **Saint-Paul-de-Varax** :
Point Relais LA PETITE ÉPICERIE
142 place Louis Jourdan, (affranchissement courrier-colis)
- **Péronnas** :
Allée de la Grange Magnien
- **Villars-les-Dombes** :
25 place de l'Hôtel de ville (à côté de la Mairie), également au centre courrier, ZAC de la Tuilerie (derrière Super U).

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Numéro d'urgence européen : 112
Gaz (fuite) : Grdf 0 800 47 33 33
Enedis : 09 726 750 01
Drogue, tabac, alcool, info service : 113
Enfance maltraitée : 119

Impôts

- Déclaration et traitement administratifs :
5 rue de la Grenouillère - BP 60407 - 01012 Bourg-en-Bresse
Téléphone : 04 74 45 86 00 - Email : sip.bourg-en-bresse@dgfip.finances.gouv.fr

Un accueil fiscal de proximité est proposé au contribuable particulier à la Trésorerie de Villars-les-Dombes - 15 rue Joseph Girard - Téléphone : 04 74 98 00 14
Email : t001040@dgfip.finances.gouv.fr



Assainissement

Gestionnaire : Syndicat Ain Veyle Revermont

Exploitant : Sogedo

Agence de Meximieux - 10 rue des Verchères - Zone Industrielle - 01800 Meximieux

Téléphone : 04 74 61 02 14 - Email : meximieux@sogedo.fr

Gestion et entretien de la station d'épuration et des réseaux :

La STEP de la commune de St Paul-de-Varax a été mise en service en juin 2019, en remplacement d'une lagune avec PR en entrée. Il s'agit d'une STEP de capacité nominale 2 500 EH, procédé par traitement combiné d'un lit bactérien et de 2 lits plantés de roseaux, permettant le traitement des nitrates et du phosphore.

Travaux de mise en séparatif des réseaux des eaux usées et des eaux pluviales :

Le vaste programme de rénovation de nos réseaux des eaux usées et des eaux de pluies nécessaire au bon fonctionnement de la nouvelle station d'épuration sera réalisé par tranches jusqu'en 2026 .

Fibre

2022-2023 : phase de travaux pour la création du réseau de collecte et de transport (pose des armoires et raccordement des NRO/SRO).

2024 : phase de travaux pour la création du réseau de distribution, envoi des conventions (mise en place des raccordements PTO/PBO).

Opération vacances tranquilles

Permet de demander à la gendarmerie de surveiller son domicile durant ses vacances.

Pour s'inscrire :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

Formulaire :

- à déposer à la gendarmerie de secteur : rue de Bugey - 01320 Chalamont
- à renvoyer par correspondance : rue de Bugey - 01320 Chalamont
- en ligne : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Téléphone : 04 74 61 70 08

Urbanisme

Vous pouvez déposer votre demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée : <https://portail.siea-sig.fr>

Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit «Démat'ADS», ou « Permis de construire en ligne ».



Inscription sur les listes électorales

En cas de déménagement, vous devez vous faire inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante. Veuillez-vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pièces d'identité

→ Passeport

Depuis l'arrêté ministériel du 10 avril 2009, la demande de passeport biométrique ne se fait plus auprès de la mairie de St-Paul-de-Varax.

Les mairies les plus proches de la commune qui peuvent vous délivrer un passeport sont les suivantes :

• Mairie de Villars Les Dombes

Lundi, mercredi et vendredi : 14 h - 16 h 30

Sur rendez-vous : téléphone 04 74 98 03 54

• Mairie de Châtillon-sur-Chalaronne

Lundi - jeudi : 9 h - 11 h 30 et 13 h 30 - 17 h - vendredi : 9 h - 11 h 30 et 13 h - 16 h.

Sur rendez-vous : téléphone 04 74 55 04 33

• Mairie de Péronnas

Lundi - jeudi : 9 h - 12 h 30 et 15 h - 17 h 30 - vendredi : 9 h - 12 h 30 et 15 h - 17 h.

De préférence sur rendez-vous : téléphone 04 74 32 31 52

→ Carte nationale d'identité

Sa nouvelle durée de validité est de 15 ans pour les personnes majeures et de 10 ans pour les mineurs.

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité ne sont plus traitées en mairie de St-Paul-de-Varax mais seulement dans les mairies équipées du dispositif de recueil des empreintes : **Péronnas, Châtillon-sur-Chalaronne, Villars les Dombes ou Bourg en Bresse**. Il est obligatoire de prendre un rendez-vous.

Si votre carte d'identité est valide ou périmée depuis moins de 5 ans, pour tout renouvellement prévoir :

- votre carte d'identité,
- une photo d'identité récente et conforme aux normes,
- un justificatif de domicile, à votre nom et prénom, daté de moins d'un an,
- un numéro de pré-demande si vous avez commencé une démarche en ligne.

Dans le cas où votre carte n'est plus valable depuis plus de 5 ans, apporter en plus votre passeport ou votre acte de naissance.

Une pré-demande peut-être effectuée sur www.service-public.fr.

Important : connaître les dates et lieux de naissance de vos parents.



Naissance

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant et doit être faite à la Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent le jour de naissance. Cette déclaration peut être faite par le second parent ou à défaut par le médecin, la sage-femme ou toute autre personne ayant assisté à l'accouchement.

Baptême civil

Aussi appelé Baptême Républicain, il est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine. Il n'a cependant pas de valeur légale et ne fait pas foi d'acte d'état civil.

Mariage

Les mariages sont célébrés à la Mairie de St-Paul-de-Varax si l'un des deux futurs époux a déjà son domicile depuis un mois au moins sur la commune à la date de publication des bans. Un dossier avec la liste des pièces à fournir est disponible en Mairie.

Décès

Tout décès doit être déclaré dans un délai de 24 heures, à la mairie de la commune où il est survenu. Pour les familles qui souhaitent organiser une cérémonie civile, la municipalité, sous couvert de disponibilité, met à disposition gratuitement une salle communale.

Extraits d'actes d'états civils

Les extraits d'actes de naissance, mariage, décès s'obtiennent auprès des Mairies des communes où a été enregistré l'événement.



Cimetière

La commune délivre des concessions de terrain ou de columbarium (tarifs en mairie).

Chemin des Oliviers

01240 St-Paul-de-Varax

Horaires d'ouverture :

lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 15 h - 17 h.

Samedi : 9 h - 12 h.

info droits et démarches en ligne
service-public.fr / téléphone 3939



Petite enfance

Les assistantes maternelles

Nom	Adresse	Téléphone
BETTAN Elodie	1 rue de la Pêcherie	06 81 38 09 33 04 74 45 10 18
BOGOLOVA MANDAS Juliaa	39 rue de la cressonnière	07 62 74 38 45
BRAIK Meriem	7 rue du Thou	06 51 78 58 62
CORNUT Marjorie	116 chemin de la Vigne	07 62 14 17 95
CURTET Françoise	2058 route de St-André le Bouchoux	04 74 42 51 31
CHASSIGNOL Valérie / MAM	40 Rue des Chanterelles	06 73 50 39 04
CHASSIGNOL Blandine / MAM	40 Rue des Chanterelles	06 80 24 59 64
FETTET Christiane	4 rue des Frères Lumière	04 74 42 55 28
GAILLARD Vanessa	71 chemin de la Brondallière	06 74 09 85 03
GENILLON Marie-Christine	180 rue de la Cressonnière	04 74 42 54 15
GHOUD Stéphanie	7 impasse Les Hauts du Bief	06 65 79 46 13
IMBERT Nathalie	3 rue de la roselière	06 40 39 24 13
LAHCENE Rekia	2 impasse de l'Aigrette	06 50 19 01 93
MORIN Déborah	2 rue du Thou	06 08 73 03 00
POTIN Jannick	189 rue de la Dombes	06 87 72 22 08 04 74 42 58 97
ROSERAT Raphaëlle	3 rue des Peupliers	06 40 45 47 70





Scolaire

Directeur : Monsieur Denis GUILLAUMOND
 Reçoit sur rendez-vous le lundi
 Téléphone : 04 74 42 06 82
 Email : ce.0010984p@ac-lyon.fr



Ecole maternelle

Impasse de la Maternelle
 Téléphone : 04 74 42 53 08
 Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi
 8h20 / 11h20 - 13h20/16h20

Ecole élémentaire

Rue de la Poste
 Téléphone : 04 74 42 06 82
 Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi
 8h20 / 11h30 - 13h20/16h30



→ Accueil de loisirs

Il a ouvert ses portes le 8 juillet 2022, la municipalité en a confié la gestion au Centre Social Mosaïque.

Directrice : Clémence TERNEYNCK
 Téléphone : 04 74 42 53 22 / Email : enfance.st-paul@csmosaique.fr

→ Cantine

Les repas servis sont préparés par la société RPC situé à Manziat.

Le service et la surveillance sont assurés par 7 employé(e)s communaux, l'animation du temps méridien par 2 personnes du Centre de Loisirs.

Les inscriptions se font via le site www.ropach.com au mois ou à la semaine (le blocage des inscriptions se fera le jour ouvré précédent la réservation à 11h)

Le prix du repas est de 4,20 € par enfant (Si PAI avec repas fourni par les parents, 1,75€ de frais de fonctionnement sera facturé).

L'animation du temps méridien sera facturée en plus du repas directement par le Centre Social Mosaïque gestionnaire du Centre de Loisirs de St Paul entre 0,10€ et 0,20€ selon le quotient familial transmis de chacun.



→ **Collège public de secteur :**

Collège Thomas Riboud

120, rue Charles Demia – 01000 Bourg-en-Bresse

Téléphone : 04 74 32 31 70

Transport scolaire (1 aller-retour par jour) par car gratuit affrété par la Régie des cars de l'Ain, arrêt gare SNCF et ancienne salle des fêtes

→ **Lycées publics de Bourg-en-Bresse :**

Lycée QUINET - 5, avenue Jean-Marie Verne – Téléphone : 04 74 21 24 65

Lycée LALANDE – 6, rue du Lycée – Téléphone : 04 74 23 63 55

Lycée CARRIAT – 1, rue de Crouy – Téléphone : 04 74 32 18 48

LEGTA « Les Sardières » - 79 Avenue de Jasseron - Téléphone : 04 74 45 50 80

Lycée GABRIEL VOISIN - 21 Avenue de Jasseron - Téléphone : 04 74 23 02 55

Cérémonie citoyenne

Recensement des jeunes filles et garçons à effectuer en mairie à partir de leur 16 ans. L'attestation de recensement sera à conserver précieusement pour l'inscription à tout examen ou concours et permettra l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Permet également de réaliser la Journée Défense et Citoyenneté ou «journée d'appel». Certains devront obligatoirement fournir une attestation JDC pour s'inscrire au permis de conduire.





Bibliothèque municipale

Installée depuis février 2020 dans les anciens locaux de la poste, la bibliothèque profite d'un local spacieux situé au coeur du village pour accueillir ses abonnés (140 adhérents) et lecteurs. Plus de 4000 livres tous genres confondus (mangas, livre, bd...) sont disponibles. Gratuit.

Horaires d'ouverture :

mercredi : 15 h - 17 h / samedi : 9 h 30 - 11 h 30.

Place Louis Jourdan

Téléphone : 04 74 42 58 35



Musée Louis Jourdan

Rare sont les villages qui peuvent se vanter d'avoir eu un artiste de notoriété nationale sur leur territoire comme Louis Jourdan à Saint-Paul-de-Varax.

Peintre paysagiste autodidacte, il séduit par sa façon paisible de rendre la lumière de la Dombes qu'il recherchera toute sa vie, même une fois installé à Paris.

Il est exposé dès 1902 au Salon des Artistes Français où il obtiendra la médaille d'honneur en 1946 pour son tableau «La coupe dans les bois de Varax».

Le musée, créé en 1960, présente des oeuvres dont les thèmes sont liés au village et ses environs, ainsi que des objets personnels de l'artiste.

Un circuit piéton permet de redécouvrir les lieux peints par l'artiste.

Le musée est géré par l'association «Sur les pas de Louis Jourdan», qui l'anime et le fait connaître auprès du grand public.

Ouvert du 14 mai au 16 octobre 2022

Samedi et dimanche de 14 h 30 à 17 h 30

Place Louis Jourdan





Ordures ménagères

Les collectes des ordures ménagères résiduelles et collecte sélective se font **le vendredi**. Les sacs jaunes pour la collecte des déchets recyclables sont disponibles gratuitement en mairie. Les poubelles à puce sont à demander à la Communauté de Communes de la Dombes.

• **Votre contact :**

Communauté de Communes de la Dombes / Service déchets

Téléphone : 04 74 55 98 27

Email : service.dechets@ccdombes.fr / www.mon servicedechets.com

Déchetteries

La Communauté de Communes de la Dombes possède quatre déchetteries. Les habitants du territoire peuvent se rendre indifféremment sur l'une ou l'autre de ces quatre déchetteries mises à leur disposition. Toutefois, les conditions d'accès diffèrent selon le lieu.

• **Déchetterie de Châtillon-sur-Chalaronne**

Lieu-dit « La Champaye » - 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Conditions d'accès : sur présentation d'un macaron apposé sur le pare brise du véhicule, formulaire à demander à la Communauté de Communes ou à l'accueil de la déchetterie.

• **Déchetterie de Chalamont**

Le Petit Moulin – Route d'Ambérieu - 01320 Chalamont

Conditions d'accès : sur présentation d'un macaron apposé sur le pare brise du véhicule, formulaire à demander à la Communauté de Communes ou à l'accueil de la déchetterie.

• **Déchetterie de Villars-les-Dombes**

ZAC de la Tuilerie - 01330 Villars-les-Dombes

Conditions d'accès : sur présentation d'un badge. Formulaire à demander à la Communauté de Communes ou à l'accueil de la déchetterie.

• **Déchetterie de Saint-André-de-Corcy**

Route de Montluel - 01390 Saint André-de-Corcy

Conditions d'accès : sur présentation d'un badge.

Formulaire à demander à la Communauté de Communes ou à l'accueil de la déchetterie.

Collecte du textile

Vous trouverez un collecteur de l'Association Tremplin à proximité de la gare.





Collecte du verre

Vous trouverez plusieurs collecteurs pour le verre sur la commune (voir plan p. 23) :

- lotissement Le Progrès, rue des Chanterelles
- rue du Vieux Jonc
- parking de la gare
- lotissement du Moulin
- parking du stade
- lotissement les Chalandonnettes
- parking maison médicale
- dans les déchèteries inter-communales

Les transports

→ SNCF

La gare de Saint-Paul-de-Varax se trouve sur la ligne Lyon <-> Bourg-en-Bresse.

Elle est équipée d'un automate et dispose d'un garage à vélos.

Les horaires sont disponibles en gare et sur le site internet de la SNCF.

→ Taxi

Taxi Drive téléphone : 06 58 18 84 87

Taxi BERTHET téléphone : 04 74 55 68 08

à Neuville les Dames au 04 74 55 68 08



La salle municipale

La nouvelle salle municipale «Espace du Vieux Jonc» (voir plan p.23) peut accueillir 300 personnes. Tarifs de location 2023 :

		Forfait week-end* vendredi soir lundi matin	Forfait journée en semaine	Caution
Particuliers	Varaxois	390 €	-	1 500 €
	Extérieur	1 000 €	-	1 500 €
Associations varaxoises	AG / 1ère manifestation	gratuit	-	1 000 €
	autres manifestations	150 €	-	1 000 €
	Cuisine seule	-	100 €	1 000 €

* Etats des lieux et remise des clés. Possibilité de location du matériel de sonorisation = 50 €.



Bruits de voisinage

Rappel de la réglementation en vigueur sur les horaires autorisés pour les travaux réalisés avec des outils bruyants :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Elimination des déchets et brûlage

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit !

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que

- **9 800 km** parcourus par une voiture diesel
- **37 900 km** pour une voiture essence !



Au-delà de la pollution, le brûlage à l'air libre des déchets verts représente un **risque d'incendie** important notamment en **période de sécheresse**.

Attention :

en cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée pour un particulier.

Stop aux déchets sauvages dans la rue

La commune compte sur la coopération de chacun pour stopper la prolifération des débris sauvages jetés sur la voirie, qui représentent une nuisance pour l'environnement et l'harmonie du village.

Que faire en cas de nuisances ?

N'attendez pas que la situation devienne insupportable. Bien souvent l'émetteur de bruit n'a pas conscience du dérangement qu'il produit. Essayer de résoudre le problème à l'amiable.



Saint-Paul-de-Varax fait partie de la Communauté de Communes de la Dombes, qui réunit 36 communes et près de 39 000 habitants sur 63 000 hectares. La Communauté de Communes de la Dombes est installée à Châtillon-sur-Chalaronne et possède deux antennes à Villars-les-Dombes et Chalamont. Vous pouvez retrouver toutes les actualités sur www.ccdombes.fr.

• **Châtillon-sur-Chalaronne**

100 avenue Foch - Téléphone : 04 28 36 12 12

Email : contact@ccdombes.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h00

• **Villars-lès-Dombes**

Zac de La Tuilerie, Bp 6 - Téléphone : 04 74 98 47 15

• **Chalamont**

2 Grande Rue - Téléphone : 04 28 36 12 12

Email : contact@cc-chalamont.com

Les compétences de la Communauté de communes :

- L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : schéma de cohérence territoriale (SCoT).
- Les actions de développement économique : la politique locale du commerce, les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique et la promotion du tourisme.
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- La collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés.
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Les compétences optionnelles :

- La protection et la mise en valeur de l'environnement : Natura 2000, l'enlèvement des épaves automobiles, l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'étang Prêle à Valeins.
- La politique du logement social d'intérêt communautaire et les actions en faveur du logement des personnes défavorisées.
- L'action sociale d'intérêt communautaire : la petite enfance (crèche, relais d'assistance maternelles), la parentalité dont la ludothèque.
- La création et la gestion des maisons de service au public (MSAP).

Les compétences facultatives :

- Le service public de l'Assainissement non collectif.
- Les actions culturelles, sportives et d'enseignement : la Ronde des mots, le soutien à des manifestations culturelles, sportives contribuant à la mise en valeur du territoire.
- Création, aménagement et gestion d'équipements touristiques : base de loisirs de la Nizière, le centre aquatique et camping de Villars-les-Dombes, les sentiers de randonnée. L'assistance aux communes par la mise à disposition de moyens en personnel et en matériel.
- L'accessibilité des personnes handicapées.

Professionnels de santé sur le village

Infirmières - Infirmiers (Cabinet et soins à domicile)

Elodie BALAVOINE / Medhi NICOLAUDIE
Tél. 04 74 42 54 98

Kinésithérapeute

Sophie LEMOINE VALENTIN
Tél. 04 74 42 58 49

Ostéopathe

Guillaume GENILLON
Tél. 07 82 73 43 89 / 09 73 16 52 78

Sage-Femme

Angélique RUDE
Tél. 07 67 43 04 64

Orthophoniste

Marion TABOURET
Tél. 06 79 16 62 86

Pharmacie

Laurence DURAND
Tél. 04 74 42 50 21
Lun-Mar-Jeu-Ven : 8h30-12h30 / 14h30-19h00
Mercredi : 14h30-19h
Samedi : 8h30 à 12h30
Numéro de garde : 32 37

Psychologue

Madame Dury
Tél. 04 74 55 30 03

La cabine de télé-consultation



A quoi sert une cabine ?

Une cabine de consultation dispose de tous les instruments de mesure permettant de réaliser un examen clinique et d'établir un diagnostic médical.

Pourquoi avoir installé une cabine ?

Suite au manque de médecin sur la commune, la municipalité a décidée d'installer une cabine de consultation dans le but d'accéder à des soins rapidement. Cette alternative n'a pas l'objectif de remplacer un médecin.

Comment se déroule une consultation ?

Le patient est accueilli par une personne physique présente du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, un samedi sur deux de 9h à 12h. Cette référente vous aidera à vous installer avant que la télé-consultation ne soit réalisée entre vous et le médecin.

A la fin de la consultation, vous pourrez récupérer votre ordonnance imprimée directement dans la cabine. Le compte rendu médical sera disponible dans votre espace client.



Prendre RDV

Site internet :

www.jetrouveunmedecin.fr

Téléphone :

01 70 81 49 46

Les associations de service à la personne



Maison de Service Public

Propose un soutien personnalisé à tous les habitants de la communauté de communes : accompagnement dans les démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes, églement en matière d'emploi et de prestations sociales. Service Gratuit, Renseignements sur : www.ccdombes.fr
Permanence à la Mairie : le mardi de 9h à 12h avec Mme DEGLUAIRE



ADAPA

L'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en respectant le projet de vie des personnes.
Votre contact de proximité : Leslie JUSTA
Ilot des Halles - Grande Rue - 01320 CHALAMONT
Téléphone : 04 74 45 59 65 - www.adapa01.fr - contact@adapa01.com
Accueil sans rendez-vous : Jeudi 8h30 - 10h30
Sur rendez-vous du lundi au vendredi



AIN SERVICES DOMICILE

Accompagnement vie quotidienne, aide à la personne, vie sociale , offre de répit.
Votre contact de proximité : Amandine FOURNIER
1 Rue de Bourg 01320 CHALAMONT
Téléphone : 04 74 34 58 09 – 06 43 28 13 55
Email : dombes@ain-domicileservices.fr



ADMR

Enfance et parentalité, services et soins aux seniors, entretien de la maison.
Votre contact de proximité : ADMR CENTRE DOMBES
154, Rue du commerce 01330 VILLARS LES DOMBES
Téléphone : 04 74 98 49 19 - www.fede01.admr.org
Email : achalamont@fede01.admr.org

AIDS

Téléphone : 04 74 23 23 81 / 07 87 02 29 06 - www.services-ain.com

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Muneret Marion / Bureau de Villars - Téléphone : 04 74 98 32 00



Amicale Boules Varaxoises

Président : Daniel FERRAND
Contact : 06 15 73 85 94 / ferranddaniel@gmail.com

Amicale des anciens Pompiers

Président : Bernard GILLET
Contact : 06 37 86 50 47 / bernard.gillet7@orange.fr

Amicale des Pompiers

Président : Tony GARNERO
Contact : 06 78 93 19 61 / tony1007@live.fr

Amicale du Quartier Domaine du Moulin

Président : Pierre FEVRE
Contact : 06 76 98 38 56 / pierrefevre01@gmail.com

A.R.E.S.P.A.X. Association pour la Restauration de l'Eglise de St Paul de Varax

Président : Bruno FROGET
Contact : 06 80 72 62 44 / brunofroget@orange.fr

Bibliothèque

Jacqueline GRAS
Contact : 06 89 27 10 74 / jacqueline.gras@wanadoo.fr
Josette ROGNARD
Contact : 06 32 09 38 15 / josette.rognard@free.fr

Centre Dombes football

Président : Guillaume JACQUET
Contact : 06 35 31 32 28
centredombesfootball@laposte.net

Billes de clown

Présidente : Valérie CHASSIGNOL
Contact : 06 73 50 39 04
valerie.chassignol@wanadoo.fr

Clique Varaxoise

Président : Vincent BOZONNET
Contact : 04 74 52 19 66 / bozonnet.vincent@orange.fr

Comité des Fêtes

Présidente : Mireille CANTON
Contact : 04 74 42 52 93 / bernardcanton@orange.fr

Atelier Bricolage Couture

Présidente : Valérie CHASSIGNOL
Contact : 06 73 50 39 04
valerie.chassignol@wanadoo.fr

Atelier Les petits crayons

Julien DESBOS
Contact : 06 89 11 56 76 / youtopyk@yahoo.fr

Atelier «La boîte à sons»

Quentin CHAIN
Contact : laboiteason@outlook.fr

Amicale des Conscrits

Président : Mathis MARTIN (2023)
Contact : 07 88 13 19 22 / mathis.martin@gmail.com

Gym Varaxoise

Présidente : Françoise TRIPOZ
Contact : 04 74 42 50 39 / tripozfrancoise@wanadoo.fr

Sou des écoles

Président : Pasa PIROUD
Contact : soudesecoles01240@gmail.com

Loisirs et Animations

Président : Maurice CLUZEL
Contact : 06 13 43 87 83 / mauricecluzel01@gmail.com

Musée «Sur les Pas de Louis Jourdan»

Président : Bruno FROGET
Contact : 06 80 72 62 44 / brunofroget@orange.fr

Stock Car

Président : Elie BONNAMOUR
Contact : 04 74 30 38 31 / scc.varaxois@gmail.com

AAPPMA (Société de pêche)

M. CANTON Bernard
Contact : 04 74 42 52 93 / bernardcanton@orange.fr





RESTAURANT PIZZERIA LE SIRACUSA

129 rue de la gare
Téléphone : 04 74 30 02 93 ou 06 99 67 86 71

RESTAURANT TRADITIONNEL LE DUVERGER

5071 rue de la gare
Téléphone : 04 74 42 51 97

RESTAURATION RAPIDE WILKI PIZZA

177 rue de la Dombes
Téléphone : 07 82 96 53 08

BOUCHERIE LIMANDAS

Place Louis Jourdan
Téléphone : 04 74 42 51 91

BOULANGERIE-PÂTISSERIE BOUCHISSE

15 place de l'Eglise
Téléphone : 04 74 42 50 30

LA PETITE EPICERIE

point poste
142 place Louis Jourdan
Téléphone : 04 74 42 51 67

TABAC - PRESSE

86 rue de la Dombes
Téléphone : 04 74 42 54 91

INSTITUT DE BEAUTE CAROLE

98 rue de la Dombes
Téléphone : 04 74 42 56 70

SALON DE COIFFURE GM COIFFURE

180 rue de la Gare
Téléphone : 04 74 42 52 29

ANYUTA ART - TATTOO & CREATIONS

72 rue de la Dombes
Téléphone : 07 70 93 32 70





PLAN

- | | | | |
|----|----------------------------------|----|----------------------|
| 1 | Mairie | 20 | Cabinet infirmier |
| 2 | Eglise | 21 | Kinésithérapeutes |
| 3 | Monument aux morts | 22 | Pharmacie |
| 4 | Ecole élémentaire | 23 | Orthophoniste |
| 5 | Ecole maternelle | 24 | Psychologue |
| 6 | Centre de loisirs | 25 | Osthéopathe |
| 7 | Gare sncf | 26 | Point verre 1 |
| 8 | Musée Louis Jourdan | 27 | Point verre 2 |
| 9 | Bibliothèque | 28 | Point verre 3 |
| 10 | La Petite Epicerie / point Poste | 29 | Point verre 4 |
| 11 | Boucherie | 30 | Point verre 5 |
| 12 | Boulangerie | 31 | Point verre 6 |
| 13 | Institut de Beauté Carole | 32 | Point verre 7 |
| 14 | Restaurant Le Duverger | 33 | City parc |
| 15 | Wilki Pizza | 34 | Aire de jeux enfants |
| 16 | Restaurant Pizzeria Le Siracusa | 35 | Salle municipale |
| 17 | Presse / tabac | 36 | Cimetière |
| 18 | Salon de coiffure | | |



L'église

L'église de Saint-Paul-de-varax, autour de laquelle s'est construit le village, est visible de loin. Joyau d'art roman, elle a subi les outrages du temps. Construite entre 1103 et 1150, elle est classée monument historique en 1908.

A l'intérieur on peut y admirer deux tableaux du XIX siècle : la «Conversion de St-Paul sur le chemin de Damas» représente le patron de la paroisse qui a donné son nom à notre commune et «La Vierge à l'Enfant avec St-Étienne, St-Jérôme et St-Maurice», offert par l'empereur Napoléon III en 1868, est une copie du tableau du Louvre du peintre vénitien LE TITIEN (1490/1576).



Chemins pédestres

3 circuits balisés autour du village pour des promenades en famille : circuit de la Grenouille (12 km), du Canard (7 km) et des Etangs (15 km). Voir plan ci-contre et panneaux situés dans le village. Tracés sur visorando.com.



Hébergements sur la commune

Domaine de la Dombes (camping et hébergements insolites) : domainedeladombes.com
Gîte Le Moulin de Varax - Contact et réservations : 06 79 28 70 21
Hôtel Le Duverger - Contact 04 51 12 53 77

A visiter dans les environs

- **Parc des oiseaux - parc zoologique**
Pour découvrir les plus beaux oiseaux et les plus somptueux paysages des cinq continents.
RD1083 - 01330 Villars-lès-Dombes (15 km)
- **Abbaye Notre-Dame-des Dombes**
Abbaye trappiste - Visite de l'abbaye, de sa feme
1600 route de l'Abbaye - 01330 Le Plantay (10 km)

Activités de loisirs

Piscines

- Villars-lès-Dombes : Nauti Dombes - Piscine Gisèle Baconnier - 192 Av. des Nations
- Châtillon-sur-Chalaronne : Aquadombes - 6232 Rue des Peupliers

“ Pour découvrir
la Dombes
et s'évader autrement : ”



www.dombes-tourisme.com



La Dombes, pays aux mille étangs

Première région piscicole en eau douce de France, terre de traditions ancestrales (pêche d'étang, élevage du cheval...), paradis des oiseaux, avec une faune et une flore d'exception dans une nature préservée, la Dombes vous offrira des paysages remarquables mais fragiles

Au Moyen-âge, les paysages dombistes étaient composés de vastes marécages avec pour particularité un sol très argileux. A cette époque, les habitants avaient très peu de ressources pour se nourrir, pas de terre pour cultiver et pas de prairie pour l'élevage. Dès le XI^e siècle, les moines Bénédictins et Chartreux ont aménagé la Dombes en créant les premiers viviers à poissons. La demande de poisson d'eau douce étant croissante, le nombre de pièces d'eau s'est multiplié.

Les étangs sont alimentés uniquement par le ruissellement, les eaux de pluie et l'eau des étangs alentours. En effet, les eaux des étangs supérieurs viennent remplir les étangs inférieurs par un réseau de fossés.

Grâce à un procédé traditionnel et très bien maîtrisé, l'eau, ressource précieuse est parfaitement utilisée. Aujourd'hui 1 200 étangs sont entretenus et exploités dans le respect des traditions séculaires et la production annuelle de poissons d'eau douce est de 1 500 tonnes.

Six étangs sont labellisés Espace Naturel Sensible, certains sont ouverts au public et disposent d'observatoires.

Faune et flore

Parmi les 250 espèces d'oiseaux que l'on peut rencontrer en Dombes : la Guifette moustac, le Canard chipeau, le Canard milouin, le Héron pourpré, le Bihoreau gris, le Blongios nain, le Martin pêcheur ou le Grèbe à cou noir.

Parmi plus de 1500 espèces de plantes, les plantes aquatiques trouvent en Dombes un terrain d'expression exceptionnel. Citons deux plantes très particulières des étangs, la Marsilée à quatre feuilles et Le Flûteau nageant.

La Dombes a aussi la chance d'être une terre de golfs avec 5 golfs sur son territoire, soit un total de 6 parcours de 18 trous. Deux d'entre eux disposent également d'hôtels.

<https://www.dombes-tourisme.com/decouvrir-lessentiel/la-dombes-terre-de-golf/>



Pour en savoir plus :

→ sur le fonctionnement des étangs
et de la pêche en Dombes :





Illiwap



Facebook



Site internet